

Avis de constitution

SOCIETE « APPUI AU TRANSPORT URBAIN DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ATUCI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE, Lot 50,
Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « APPUI AU TRANSPORT URBAIN DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ATUCI »

Objet : TRANSPORT TERRESTRE,
TRANSPORT URBAIN,
LOCATION DE VEHICULES,
VENTES DE PIECES AUTOMOBILES DETACHEES,
VENTE DE PNEUMATIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE, Lot 50, Ilot 5

Dirigeant(s) M DJAHA KOUAKOU FIRMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04588 du 22/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25234/GTCA/RC/2025 du 22/04/2025

